

**ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE32032 – “ Forêts de Rance ”**

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (\*) ;

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE32032 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Sous le vocable "Forêts de Rance" sont rassemblés toute une série de massifs forestiers situés entre les villages de Sautin et de Montbliart ainsi qu'au nord du village de Rance. Ce site présente des hêtraies typiques à luzule et de hêtraies à mélisque, rares dans le Mosan (sols bruns acides sur grès famenniens) et hêtraie à mélisque, quelques prairies pâturées, généralement humides et bordées de haies d'épineux ainsi que des lambeaux de végétation de nardaie (à restaurer) et une prairie humide oligotrophe. La diversité biologique du site est augmentée par la présence de vallons encaissés générant des milieux humides intéressants. Quelques mares mésotrophes, creusées il y a peu renforcent également l'intérêt écologique du site. On observe sur le site la présence de belles densités de Pics noirs dans les hêtraies, d'une importante population de Pics mars, de quelques pâtures favorables à la Pie grièche. On notera la présence de *Viola palustris* et *Sparganium emersum*, espèces de la Liste rouge.

**A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné**

<b>Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire</b>	<b>Surface</b>	<b>EC</b>	<b>UG HIC*</b>
9120	175,41 ha	C	
9130	74,95 ha	B	
9160	32,54 ha	C	
91E0*	18,70 ha	B	UG 7
9110	11,05 ha	C	
6430	2,86 ha	C	
3150	2,24 ha	C	
6510	0,88 ha	C	
6230*	0,31 ha	C	UG 2
3260	0,24 ha	C	
6410	0,15 ha	C	

**Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC\* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible**

**3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition**

**3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion**

**6230\* : Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)**

**6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou et argilo-limoneux (Molinion caeruleae)**

**6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin**

**6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)**

**9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum**

**9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagion)**

**9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum**

**9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli**

**91E0\* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)**

**B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné**

Code	Nom latin	Nom français	Population				EC
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver	étape	
1134	Rhodeus sericeus amarus	Bouvière	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		P			-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	2 p				-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	10-15 p				-

**Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible**

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1<sup>er</sup> décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE32032 – “ Forêts de Rance ”.

Namur, le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Le Ministre-Président,  
P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports,  
délégué à la Représentation à la Grande Région,  
R. COLLIN